

en ligne



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
DE LA RÉGION PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR

04
JUILLET 2015

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Qui se forme dans le territoire métropolitain ?

Directeur de publication : Philippe Guy
Réalisation : Somoudom Inthavong, Adeline Petrovitch
Date de publication : Juillet 2015

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Édito

La métropole d'Aix-Marseille-Provence, dont la création institutionnelle est prévue le 1^{er} janvier 2016, exercera ses compétences dans de nombreux domaines tels que l'emploi, le logement, les transports, les services publics, la cohésion sociale, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la qualité de vie, etc. Elle sera amenée à définir ses politiques publiques dans chacun de ces champs. Aussi, au préalable, il est important d'éclairer les grands enjeux identifiés dans le cadre des chantiers préparatoires au projet métropolitain.

Dans ce sens, de nombreuses études socio-économiques ont d'ores et déjà été produites par différents organismes comme l'Insee, l'AGAM, l'OCDE ou le Compas. Elles ont abordé la métropole sous l'angle démographique, du développement économique, du système productif, de l'emploi, du marché du travail, ou encore des conditions de vie. Peu d'entre elles se sont penchées sur la problématique de la formation professionnelle, pourtant un levier important des politiques publiques liées à l'emploi, la jeunesse, l'attractivité du territoire.

L'ORM propose dans cette publication un panorama inédit des personnes en formation dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence afin d'alimenter les réflexions sur ce territoire en cours de construction.

La réalisation d'un tel état des lieux est possible grâce à la richesse des données sur la formation que l'ORM collecte, traite et analyse et qui vont de la formation initiale sous statut scolaire et apprentis à la formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés. Ainsi les informations structurelles sur la formation sont mises en évidence à partir des données de 2012-2013. Cet état des lieux s'appuie sur l'architecture de l'outil « Territoires et qualifications », qui caractérise les zones d'emploi. Ici, les tableaux sur le territoire métropolitain sont accompagnés d'une analyse des faits saillants permettant de mieux comprendre les enjeux d'Aix-Marseille-Provence.

Philippe GUY
Président de l'ORM

SOMMAIRE

L'essentiel.....	6
La formation au sein de la métropole et ses grands volumes en 2012	7
Contexte socio-économique de la métropole AMP	8
Carte de la métropole d'Aix-Marseille-Provence	9
Chapitre 1 : La scolarisation	10
Chapitre 2 : La formation initiale	12
1. Formation initiale – second degré	12
2. Formation professionnelle initiale – Second degré, dernière année de formation	14
3. L'enseignement supérieur.....	17
4. Zoom sur l'apprentissage en formation initiale.....	22
Chapitre 3 : La formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi.....	24
Chapitre 4 : Les contrats de professionnalisation	28
Chapitre 5 : La structuration de l'offre de formation par établissement.....	32
Annexe méthodologique	33
Liste des communes	35
Bibliographie	36

L'essentiel

UN FORT TAUX DE SCOLARISATION ET UN TAUX ÉLEVÉ DE NON-DIPLÔMÉS

- 57 % des 18 à 24 ans scolarisés sur la métropole (51 % en région)
- 3 jeunes non scolarisés sur 10 sont non-diplômés.

159 400 PERSONNES EN FORMATION INITIALE AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

- 73 700 lycéens et apprentis, soit 40 % des jeunes du secondaire de la région
- 85 700 étudiants et apprentis, soit 56 % des effectifs de l'enseignement supérieur de la région

UNE PART IMPORTANTE DE FORMÉS PRÉPARENT UN DIPLÔME PROFESSIONNEL

- 40 % des lycéens et apprentis sont inscrits dans la voie professionnelle
- 57 % des étudiants et apprentis préparent un diplôme « à dominante professionnelle »

UNE PRÉDOMINANCE DE LA FILIÈRE « SANTÉ » DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 31 % des étudiants de la métropole préparent un diplôme « à dominante professionnelle » de la filière « Santé »
- deux tiers des étudiants de la filière « Santé » de la région se forment dans la métropole

10 800 APPRENTIS AU SEIN DE LA MÉTROPOLE : UNE MOINDRE MOBILISATION DU DISPOSITIF SURTOUT AU NIVEAU V

- 14 % des personnes en formation professionnelle initiale sont des apprentis au sein de la métropole (19 % en région)
- 41 % au niveau V au sein de la métropole (51 % en région)

14 500 STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE

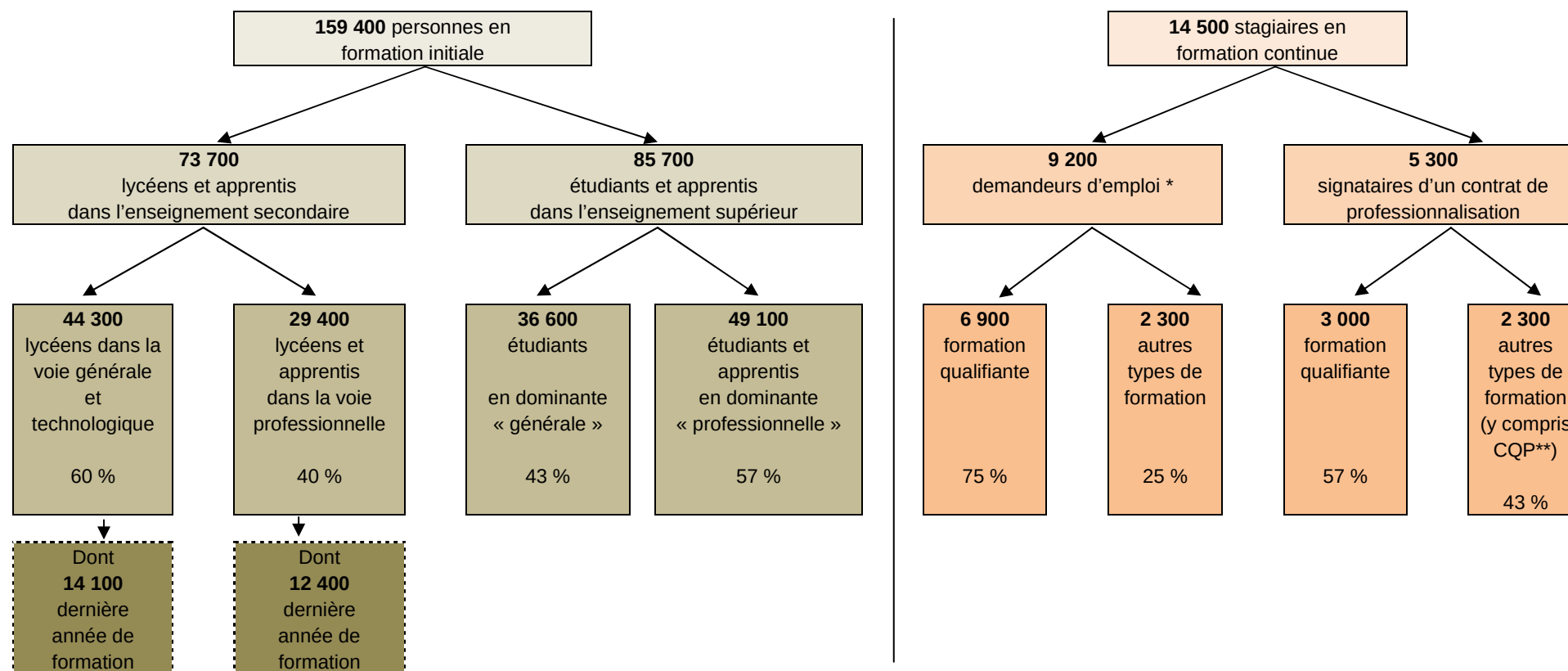
- 9 200 demandeurs d'emploi en formation
- 5 300 signataires d'un contrat de professionnalisation

LA MAJORITÉ D'ENTRE EUX VISENT UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- 75 % des demandeurs d'emploi en formation préparent une certification professionnelle, dont les trois quart visent un niveau V ou IV
- 57 % des signataires d'un contrat de professionnalisation préparent une certification professionnelle, dont plus de la moitié visent un niveau III

QUEL QUE SOIT LE DISPOSITIF DE FORMATION, UNE FORTE PRÉSENCE DES FILIÈRES « FORMATIONS INDUSTRIELLES » ET « FONCTIONS TRANSVERSALES DE LA PRODUCTION » AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

La formation au sein de la métropole et ses grands volumes en 2012



* Hors demandeurs d'emploi de Pôle emploi.

** Certificat de qualification professionnelle.

Contexte socio-économique de la métropole AMP

Chiffres clés (source Insee, RP 2011)

Population	1 835 730
Nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans	238 378
Superficie	3 150 km ²
Densité	582 habitants/km ²
Établissements actifs (en 2011)	202 390
Effectif total en emploi	735 180
Part de l'emploi dans le commerce, transports et services divers	48 %
Part de l'emploi dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale	34 %

La métropole AMP représente 37 % de la population de la région PACA et 10 % de sa superficie. Elle est composée d'un territoire vaste et contrasté comprenant trois sous-ensembles de communes : l'ouest métropole (grands sites industriels et activités portuaires), Aix-en-Provence - Gardanne (activités présentes) et Marseille - Aubagne (activités présentes et maritimo-portuaires).

Le territoire possède de réels atouts et potentiels économiques (industriels-portuaires, logistiques, services, tourisme, en matière d'innovation et de recherche), mais demeure également une des métropoles les plus inégalitaires de France, que ce soit en matière de revenus, d'accès à l'emploi ou d'éducation. Les taux de chômage et les niveaux de revenus sont très variables selon les territoires.

La croissance de l'emploi a été concentrée sur le secteur tertiaire marchand (notamment dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et de Salon-de-Provence). L'industrie a perdu des emplois (zone d'emploi d'Istres - Martigues), ainsi que l'agriculture. Mais le déclin industriel n'est pas propre à la métropole : c'est une tendance de long terme de tous les pays de l'OCDE.

Selon l'AGAM¹ et l'Insee², l'espace métropolitain est doté d'une diversité d'activités qui, en période de crise, constitue un atout pour le tissu économique et l'emploi. Par exemple, une spécialité forte autour des activités scientifiques et techniques est présente sur Marseille, Aix-en-Provence, Saint-Paul-lez-Durance, Meyreuil. L'industrie manufacturière est surreprésentée dans l'emploi des communes de Fos-sur-Mer, Berre-l'Étang (pétrochimie), Marignane (aéronautique), Gemenos (microélectronique), La Ciotat (réparation navale). Le transport-logistique-entrepôt est implanté sur Marseille (2^e arrondissement), à Grans et Miramas avec Clésud. D'autres activités comme l'information-communication sont concentrées autour du pôle média de la Belle-de-Mai à Marseille.

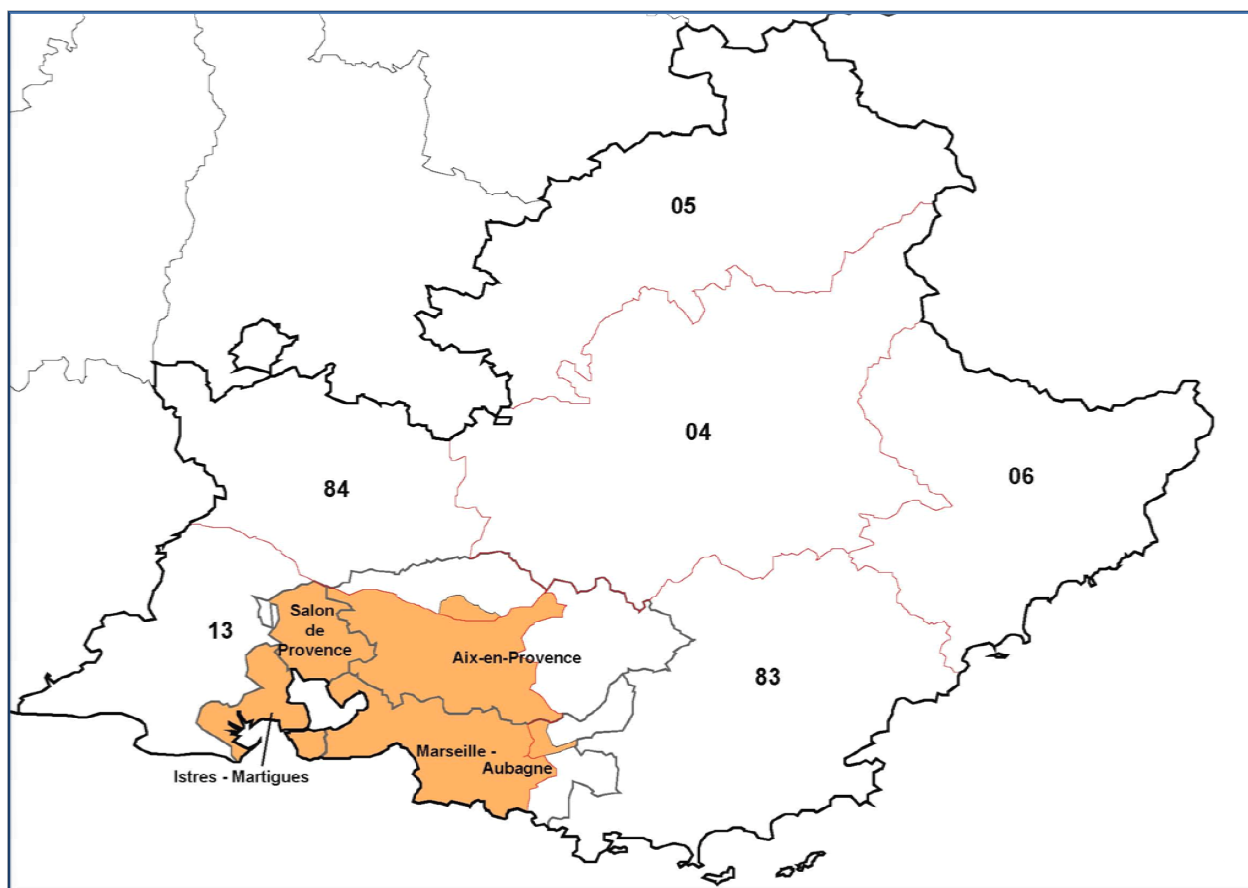
1 AGAM, *Comprendre l'espace métropolitain, Atlas cartographique*, volume 1, juin 2014.

2 Arrighi J.-J. & Bernard J., « Forces et faiblesses économiques des zones d'emploi de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur », *Synthèse* n°44, Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur, décembre 2012.

Carte de la métropole d'Aix-Marseille-Provence

Dimensionnement de la métropole d'Aix-Marseille-Provence par rapport aux départements et la région Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Le territoire métropolitain est composé en grande partie des zones d'emploi de Marseille - Aubagne, d'Aix-en-Provence, d'Istres - Martigues et de Salon-de-Provence. Il est fait référence à ces territoires au sein du document.



Réalisation : ORM 2015.

-  Métropole d'Aix-Marseille-Provence
-  Délimitation des quatre zones d'emplois composant la métropole
-  Délimitation des départements
-  Délimitation de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur

Chapitre 1 : La scolarisation

FORT TAUX DE SCOLARISATION DES MAJEURS ET TAUX ÉLEVÉ DE NON-DIPLÔMÉS

57 % de jeunes de 18 à 24 ans de la métropole scolarisés pour 51 % en région

En 2011, le taux de scolarisation des 15-17 ans résidant dans la métropole est de 96 %. Il est similaire à celui de la région. Avec 57 % de scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans sur la métropole, ce taux est de 6 points supérieur à celui observé en région. Il est également plus élevé, mais dans une moindre mesure, pour les 25-29 ans (+ 2 points). La présence d'Aix-Marseille Université (AMU) et de nombreux organismes de formation explique cette situation. La forte scolarisation des filles est encore plus marquée au sein de la métropole. Parmi les 18-24 ans, elles sont 60 % à poursuivre une formation pour 54 % en région.

Précisions infra-métropole :

Les plus forts taux de scolarisation des élèves et étudiants de 18 ans et plus se situent sur les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et de Marseille - Aubagne ; les plus faibles sur les zones d'emploi de Salon-de-Provence et d'Istres - Martigues.

L'offre de formation présente sur la métropole permet à la quasi-totalité des jeunes majeurs résidents d'étudier sur place. Certains d'entre eux ont pu déménager pour se rapprocher de leur lieu d'études, aussi 95 % des jeunes étudiants dans la métropole y résident également. Notons toutefois que les jeunes résidant à l'ouest du territoire (zones d'emploi d'Istres - Martigues et de Salon-de-Provence) sont nombreux à se déplacer pour étudier à l'est du territoire (zones d'emploi d'Aix-en-Provence et de Marseille - Aubagne), où l'offre de formation est plus importante.

Tout comme au niveau régional, trois jeunes sur dix sont non-diplômés

En 2011, près de trois jeunes sur dix âgés de 15 à 24 ans de la métropole n'ont aucun diplôme. Cette proportion est similaire à celle de la région malgré des taux de scolarisation identiques pour les mineurs, voire plus élevés pour les majeurs. Tout comme en région, les garçons sont plus souvent non diplômés (32 %) que les filles (25 %). Entre 2006 et 2011, la part des non-diplômés a diminué de la même manière dans la métropole et en région, passant de 32 % à 29 %.

Précisions infra-métropole :

Les parts des jeunes non diplômés les plus élevées se situent sur les zones d'emploi Marseille - Aubagne et de Salon-de-Provence ; les plus faibles sur les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et d'Istres - Martigues.

TABLEAU 1 : TAUX DE SCOLARISATION SELON L'ÂGE

	Métropole Aix-Marseille-Provence			Provence - Alpes - Côte d'Azur		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
15-17 ans	95 %	96 %	96 %	95 %	96 %	96 %
18-24 ans	54 %	60 %	57 %	48 %	54 %	51 %
25-29 ans	9 %	11 %	10 %	7 %	8 %	8 %

Taux de scolarisation : rapport entre le nombre de jeunes scolarisés d'un âge donné et l'ensemble de la population du même âge.

Champ : les mineurs (élèves ou étudiants) sont, dans tous les cas, recensés dans le logement de leurs parents. Les élèves ou étudiants majeurs sont recensés au lieu de résidence de leur lieu d'études.

Source : Insee – RP 2011, exploitation principale – Traitement ORM.

TABLEAU 2 : DÉPLACEMENTS DOMICILE/LIEU D'ÉTUDES DES JEUNES SCOLARISÉS

	Métropole Aix-Marseille-Provence		Provence - Alpes - Côte d'Azur	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Jeunes résidant et étudiant dans la zone	107 545	95 %	171 413	76 %
Jeunes résidant dans la zone et étudiant hors de la zone	5 793	5 %	53 027	24 %
Jeunes étudiant dans la zone mais résidant dans une autre zone	6 212	6 %	50 206	23 %

Note de lecture : 5 % des jeunes résidant dans la Métropole Aix-Marseille-Provence étudient dans une autre zone. 6 % des jeunes étudiant dans la Métropole Aix-Marseille-Provence résident dans une autre zone.

Champ : jeunes scolarisés âgés de 18 à 29 ans.

Source : Insee – RP 2011, exploitation complémentaire – Traitement ORM.

TABLEAU 3 : LES JEUNES NON DIPLÔMÉS EN 2006 ET 2011

	Métropole Aix-Marseille-Provence		Provence - Alpes - Côte d'Azur	
	2006	2011	2006	2011
Population des jeunes non diplômés	24 175	22 038	64 459	57 828
Population des jeunes non scolarisés	76 242	76 315	203 408	203 492
Part des jeunes non diplômés	32 %	29 %	32 %	28 %

Part des jeunes non diplômés : jeunes de 15 à 24 ans non diplômés (aucun diplôme, BEPC, brevet des collèges) parmi les jeunes non scolarisés recensés à leur lieu de résidence.

Champ : jeunes non scolarisés âgés de 15 à 24 ans.

Source : Insee – RP 2006 et 2011, exploitation principale – Traitement ORM.

TABLEAU 4 : LES JEUNES NON DIPLÔMÉS EN 2011

	Métropole Aix-Marseille-Provence			Provence - Alpes - Côte d'Azur		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Population des jeunes non diplômés	13 082	8 956	22 038	33 963	23 866	57 828
Population des jeunes non scolarisés	40 979	35 336	76 315	110 343	93 149	203 492
Part des jeunes non diplômés	32 %	25 %	29 %	31 %	26 %	28 %

Part des jeunes non diplômés : jeunes de 15 à 24 ans non diplômés (aucun diplôme, BEPC, brevet des collèges) parmi les jeunes non scolarisés recensés à leur lieu de résidence.

Champ : jeunes non scolarisés âgés de 15 à 24 ans.

Source : Insee – RP 2011, exploitation principale – Traitement ORM.

Chapitre 2 : La formation initiale

La formation initiale concerne les personnes en formation qui ne sont pas sorties du système éducatif. Elle rassemble autant les lycéens, les apprentis que les étudiants.

1. FORMATION INITIALE – SECOND DEGRÉ

73 700 JEUNES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS LA MÉTROPOLÉ

À la rentrée 2012-2013, près de 73 700 jeunes préparent un diplôme de l'enseignement secondaire au sein d'un lycée ou d'un centre de formation pour apprentis, toutes années de formation confondues, au sein de la métropole. Ces jeunes représentent près de 40 % des élèves du secondaire se formant dans la région.

60 % des jeunes inscrits dans la voie générale et technologique

Au sein de l'enseignement secondaire, on distingue d'une part la voie générale et technologique menant vers les diplômes des bacs généraux ou technologiques, et d'autre part la voie professionnelle dont les diplômes les plus connus sont le CAP, le BEP, le bac professionnel, le brevet professionnel.

Dans la métropole, 60 % des jeunes sont inscrits dans une formation de la voie générale et technologique et 40 % dans la voie professionnelle, soit des proportions identiques au niveau régional.

Les filles s'orientent plus souvent vers la voie générale et technologique, où elles sont majoritaires (53 %) au sein de la métropole tout comme au niveau régional.

Une diminution des effectifs du secondaire, liée à la réforme de la voie professionnelle, un peu plus marquée au sein de la métropole

Entre 2011 et 2012, on note une diminution générale des effectifs en formation initiale (– 3 %) sur le territoire, qui s'explique par la réforme de la voie professionnelle.

Cette réforme se traduit par une forte réduction, voire une disparition des BEP et des effectifs correspondants, comptabilisés au niveau V en 2011, ainsi que la généralisation des nouveaux bacs professionnels en trois ans. L'année 2012 marque également la fin de la cohabitation des anciens bacs professionnels (en deux ans) et des nouveaux (en trois ans) dans le décompte des effectifs de niveau IV. Cette réforme impacte lourdement les élèves et les apprentis de l'enseignement secondaire puisque leur nombre chute de 10 % en l'espace d'un an. Les effets de la réforme sont un peu moins marqués au niveau régional (– 8 %) car, l'académie de Nice s'étant engagée plus tôt dans la réforme, les effets sur les effectifs ne sont pas visibles dans l'évolution entre 2011 et 2012.

Dorénavant, le bac professionnel est accessible en trois ans après la classe de 3^e, tout comme le bac général et le bac technologique.

Un peu moins d'inscrits aux bacs professionnels au sein de la métropole qu'en région

En juin 2013, 13 200 personnes se sont inscrites pour passer l'examen du baccalauréat dans un lycée de la métropole. Parmi elles, 54 % présentent un bac général, soit une part légèrement supérieure à celle de la région (51 %). Les femmes représentent 56 % des inscrits de cette voie.

À l'inverse, la part des inscrits qui visent un bac professionnel est plus faible au sein de la métropole (24 % contre 28 %). Les femmes sont ici en minorité (38 %) et moins présentes sur la métropole qu'en région (– 3 points).

Enfin, les bacs technologiques rassemblent une part similaire d'inscrits quel que soit le territoire (22 %) et la part des femmes y est également proche (50 %).

TABLEAU 5 : LES EFFECTIFS SELON LA VOIE DE FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes
Voie générale et technologique	44 328	60 %	+ 1 %	53 %	111 240	59 %	+ 1 %	54 %
Dont 2 ^{de} de détermination	15 800	21 %	+ 1 %	52 %	39 846	21 %	0 %	53 %
Dont 1 ^{re} et terminale générale	20 118	27 %	+ 5 %	55 %	50 454	27 %	+ 3 %	56 %
Dont 1 ^{re} et terminale technologique	8 349	11 %	- 5 %	51 %	20 718	11 %	- 1 %	51 %
Voie professionnelle	29 378	40 %	- 10 %	42 %	77 822	41 %	- 8 %	42 %
Dont formations de niveau V	11 447	16 %	- 10 %	41 %	31 193	16 %	- 7 %	41 %
Dont formations de niveau IV	17 931	24 %	- 10 %	44 %	46 629	25 %	- 8 %	42 %
Total	73 706	100 %	- 3 %	49 %	189 062	100 %	- 3 %	49 %

Champ : effectifs inscrits en voie scolaire en 2012-2013, effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, quelle que soit l'année de formation.

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement secondaire), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2011-2012 et 2012-2013 – Traitement ORM.

TABLEAU 6 : ZOOM SUR LES INSCRITS AU BAC SELON LA VOIE DE FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence			Provence - Alpes - Côte d'Azur		
	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des femmes
Bac général	7 168	54 %	56 %	24 778	51 %	56 %
Bac professionnel	3 123	24 %	38 %	13 630	28 %	41 %
Bac technologique	2 923	22 %	50 %	10 390	21 %	51 %
Total	13 214	100 %	50 %	48 798	100 %	51 %

Champ : effectifs inscrits au bac dans un établissement de la zone (les candidats libres ne sont pas comptabilisés ici).

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement secondaire) – Effectifs inscrits au bac à la session de juin 2013 – Traitement ORM.

TABLEAU 7 : LES EFFECTIFS EN DERNIÈRE ANNÉE DE FORMATION SELON LA VOIE DE FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs en dernière année	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes	Effectifs en dernière année	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes
Voie générale et technologique	14 097	53 %	+ 1 %	54 %	35 024	52 %	+ 1 %	54 %
Dont terminale générale	9 818	37 %	+ 4 %	55 %	24 620	37 %	+ 2 %	56 %
Dont terminale technologique	4 279	16 %	- 6 %	51 %	10 404	15 %	- 2 %	51 %
Voie professionnelle	12 393	47 %	- 15 %	44 %	32 358	48 %	- 12 %	43 %
Dont formations de niveau V	6 258	24 %	- 13 %	46 %	16 667	25 %	- 11 %	45 %
Dont formations de niveau IV	6 135	23 %	- 18 %	43 %	15 691	23 %	- 14 %	42 %
Total	26 490	100 %	- 7 %	49 %	67 382	100 %	- 6 %	49 %

Champ : effectifs inscrits en voie scolaire en 2012-2013, effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, en dernière année de formation.

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement secondaire), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2011-2012 et 2012-2013 – Traitement ORM.

2. FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE – SECOND DEGRÉ, DERNIÈRE ANNÉE DE FORMATION

Il est intéressant d'analyser les inscrits en dernière année de formation pour saisir le type de qualification détenu par des personnes qui vont potentiellement se porter sur le marché du travail.

12 400 JEUNES EN DERNIÈRE ANNÉE DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL

Une répartition égale entre le niveau V et IV

Dans les lycées ou CFA de la métropole, 12 400 jeunes sont inscrits en dernière année de formation de la voie professionnelle, soit 38 % des effectifs de la région. Parmi eux, la moitié préparent un diplôme de niveau V (CAP, mention complémentaire...), l'autre moitié vise un diplôme de niveau IV (bac pro, brevet professionnel...).

Cette part des inscrits de niveau IV est un peu plus importante au sein de la métropole qu'en région (48 %).

Une forte concentration des formés dans quelques filières de formation

Sur la métropole, les effectifs sont majoritairement concentrés dans les filières des services (53 %), et ce de manière un peu plus importante qu'en région (51 %).

Six filières de formations rassemblent près des deux tiers des élèves (63 %) : « Fonctions transversales de la production » ; « Santé », « Bâtiment, travaux publics » ; « Commerce, vente » ; « Formations Industrielles » ; « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Ces filières sont également importantes au niveau régional puisqu'elles regroupent 59 % des jeunes de l'enseignement secondaire professionnel.

Au sein de la métropole, la part élevée d'effectifs dans la filière « Fonctions transversales de la production » (13 %) et, dans une moindre mesure, dans « Formations industrielles » (9 %) sont à relier à la concentration des industries présentes sur le territoire et notamment autour de l'étang de Berre (construction aéronautique et spatiale, sidérurgie, industrie chimique, raffinage du pétrole). Leurs parts dépassent celles de la région. Concernant les autres filières mentionnées, les parts entre la métropole et la région sont quasi identiques.

Comme en région, la part des femmes dans les effectifs en dernière année de formation professionnelle initiale est plus faible (44 %) que celle des hommes (56 %). Elles sont essentiellement inscrites dans les filières conduisant à des métiers de services. Par ordre d'importance : « Coiffure, esthétique » ; « Travail social » ; « Santé » ; « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », « Commerce, vente » ; « Accueil, hôtellerie, tourisme ». Leur part au sein de ces filières va de 93 % à 57 %. Ces filières de formation peuvent être rapprochées des besoins de qualification d'une économie présentielle. Il est à noter une très forte présence des femmes dans la filière « Mode, matériaux souples et céramique » mais sur un effectif restreint.

Cinq filières formant plus d'un jeune sur deux de la région au sein de la métropole

Certaines filières de formation au sein de la métropole rassemblent plus de la moitié des formés des niveaux V et IV de la région. C'est notamment le cas des filières « Communication-information », « Transports, logistique », « Services aux personnes et aux collectivités et de loisirs », « Formations industrielles ». À l'inverse, deux filières forment une faible proportion de jeunes sur le territoire métropolitain (au maximum 21 % des jeunes de la région) : « Agricultures, pêche, forêt et espaces verts » et « Accueil, hôtellerie, tourisme ». Ces phénomènes de concentration et de dispersion des effectifs sont à relier aux activités économiques et aux offres de formation présentes sur les territoires (par exemple les lycées agricoles dans le Vaucluse ou les Alpes-Maritimes).

Une moindre proportion d'apprentis de niveau V dans la métropole

La proportion d'apprentis en formation initiale est plus faible au sein de la métropole (30 %) qu'au niveau régional (35 %). Si la part des apprentis au niveau IV est identique quel que soit le territoire (22 %), il existe un véritable écart au niveau V. À ce niveau, la part des apprentis est inférieure de 10 points au sein de la métropole (37 % parmi les jeunes en dernière année de formation contre 47 % en région). Cette moindre mobilisation de l'apprentissage se retrouve dans la plupart des filières hormis au sein des spécialités « Accueil, hôtellerie, tourisme », « Mode, matériaux souples et céramique », « Santé » et « Bâtiment, travaux publics », qui ont des taux d'apprentis plus élevés qu'au niveau régional.

Au sein de la métropole, les trois premières filières formant les plus grandes parts d'apprentis sont le « Bâtiment, travaux publics », « Coiffure, esthétique » et « Agroalimentaire, alimentation, cuisine ». Dans chacune d'entre elles, plus de six formés sur dix sont des apprentis. Au niveau régional, ces trois filières sont également celles qui mobilisent le plus le contrat d'apprentissage.

TABLEAU 8 : LES EFFECTIFS EN DERNIÈRE ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SELON LE NIVEAU DE FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs en dernière année	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes	Effectifs en dernière année	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes
Niveau V	6 258	50 %	37 %	46 %	16 667	52 %	47 %	45 %
Niveau IV	6 135	50 %	22 %	43 %	15 691	48 %	22 %	42 %
Total	12 393	100 %	30 %	44 %	32 358	100 %	35 %	43 %

Champ : effectifs inscrits en voie scolaire en 2012-2013, effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, en dernière année de formation.

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement secondaire), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2012-2013 – Traitement ORM.

TABLEAU 9 : LES EFFECTIFS EN DERNIÈRE ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SELON LA FILIÈRE DE FORMATION (NOMENCLATURE RÉGIONALE)

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs en dernière année	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes	Effectifs en dernière année	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes
1NA01 - Sciences humaines appliquées	0	0 %	0 %	0 %	0	0 %	0 %	0 %
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	332	3 %	47 %	26 %	1 733	5 %	60 %	18 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	770	6 %	64 %	30 %	2 638	8 %	69 %	27 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	1 279	10 %	66 %	5 %	3 519	11 %	65 %	4 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	409	3 %	41 %	2 %	1 348	4 %	45 %	2 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	1 594	13 %	31 %	1 %	3 665	11 %	34 %	1 %
2NA07 - Formations industrielles	1 141	9 %	25 %	8 %	2 298	7 %	28 %	7 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	22	0 %			30	0 %	27 %	0 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	227	2 %	10 %	85 %	516	2 %	6 %	87 %
3NA10 - Transports, logistique	417	3 %	21 %	13 %	735	2 %	21 %	14 %
3NA11 - Commerce, vente	1 188	10 %	16 %	62 %	3 394	10 %	21 %	63 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	1 139	9 %	2 %	78 %	2 467	8 %	2 %	78 %
3NA13 - Travail social	961	8 %	2 %	90 %	2 208	7 %	9 %	91 %
3NA14 - Santé	1 455	12 %	15 %	88 %	3 758	12 %	13 %	86 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	329	3 %	44 %	57 %	1 531	5 %	34 %	56 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	634	5 %	65 %	93 %	1 691	5 %	72 %	93 %
3NA17 - Communication, information et culture	216	2 %	14 %	49 %	312	1 %	19 %	43 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier					0	0 %	0 %	0 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	280	2 %	29 %	36 %	515	2 %	37 %	44 %
Total	12 393	100 %	30 %	44 %	32 358	100 %	35 %	43 %

Champ : effectifs inscrits en voie scolaire en 2012-2013, effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, en dernière année de formation.

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement secondaire), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2012-2013 – Traitement ORM.

3. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLUS DE 85 700 ÉTUDIANTS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Avec plus de 85 700 étudiants à la rentrée 2012, la métropole concentre 56 % des 152 000 étudiants de l'enseignement supérieur en région. Tout comme au niveau régional, sept étudiants de la métropole sur dix sont inscrits à l'université d'Aix-Marseille, soit un peu plus de 60 000 personnes. Cela confère à cette université la place de première université française en nombre d'étudiants. Les 25 000 étudiants restants préparent d'autres diplômes de l'enseignement supérieur, dont 9 000 un BTS.

57 % des effectifs inscrits dans un cursus « à dominante professionnelle »

Comme en région, 43 % des étudiants sont inscrits dans un cursus d'enseignement supérieur « à dominante générale » (soit 36 600 personnes) et 57 % dans un cursus « à dominante professionnelle » (soit plus de 49 000 personnes).

Dans l'enseignement supérieur « à dominante générale », le niveau II occupe une place prépondérante en concentrant 34 % de l'ensemble des étudiants (toutes dominantes confondues). Cette proportion est très élevée car ce niveau de formation dans l'enseignement supérieur « à dominante générale » cumule les effectifs des trois années nécessaires pour atteindre la licence ainsi que ceux de l'année de master 1. La licence est devenue le premier niveau de validation des diplômes à l'université depuis la réforme LMD (le DEUG de niveau III n'existant plus).

Dans l'enseignement supérieur « à dominante professionnelle », la part des formés de niveau I concentre 20 % de l'ensemble des étudiants de la métropole. Ce taux est plus élevé qu'en région (17 %), et trouve son explication par une forte présence des établissements de formation du supérieur, dont notamment les universités, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce...

Enseignement supérieur « à dominante générale »

Autres formations post-secondaire : capacité en droit, diplôme d'accès à l'enseignement supérieur...

Formations de niveau III : classes préparatoires aux grandes écoles

Formations de niveau II : master 1, licences L1, L2 et L3...

Formations de niveau I : master 2 recherche, doctorat...

Enseignement supérieur « à dominante professionnelle »

Autres formations post-secondaire : écoles artistiques, classes préparatoires aux concours et de remise à niveau STS...

Formations de niveau III : BTS, BTSA, DUT, diplômes d'État du secteur sanitaire et social...

Formations de niveau II : licence professionnelle, master 1 professionnel, diplômes d'État du secteur sanitaire et social...

Formations de niveau I : master 2 professionnel, diplômes d'État du secteur sanitaire et social...

Des effectifs globalement stables d'une année sur l'autre, des femmes majoritaires parmi les étudiants

Quel que soit l'échelon territorial, l'enseignement supérieur connaît une très légère baisse de ses effectifs (– 1 %) par rapport à l'année précédente. Cela est dû à une diminution du nombre d'étudiants du niveau I (dominante générale et professionnelle), et du niveau III (dominante professionnelle). À l'inverse, il est à souligner une forte évolution (+ 190 %) des effectifs du niveau II (dominante professionnelle). Il s'explique par le passage du diplôme d'État d'infirmier du niveau III au niveau II entre 2011 et 2012.

Les femmes représentent 56 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Elles sont majoritaires dans l'ensemble des niveaux de formation sauf au niveau III « à dominante générale » (classes préparatoires aux grandes écoles), où elles représentent 40 % des effectifs. À l'opposé, elles composent 63 % des formés dans les formations de niveau II « à dominante professionnelle » (licence professionnelle, master 1 professionnel, diplôme d'État du secteur sanitaire et social).

L'économie métropolitaine est caractérisée par quatre secteurs d'activités « à forte intensité de connaissance » concentrant 53 % des emplois d'AMP. Parmi eux, les services présents qualifiés exigeant une élévation des qualifications (Insee PACA, 2013).

TABEAU 10 : LES ÉTUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SELON LE NIVEAU DE FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes
Enseignement supérieur « à dominante générale »	36 610	43 %	– 2 %	57 %	65 214	43 %	– 1 %	56 %
Dont autres formations post-secondaire	364	0 %	+ 35 %	57 %	912	1 %	+ 60 %	56 %
Dont formations de niveau III	3 079	4 %	+ 1 %	40 %	6 054	4 %	+ 2 %	38 %
Dont formations de niveau II	29 391	34 %	+ 7 %	59 %	52 587	35 %	+ 6 %	58 %
Dont formations de niveau I	3 776	4 %	– 41 %	52 %	5 661	4 %	– 42 %	50 %
Enseignement supérieur « à dominante professionnelle »	49 109	57 %	+ 0 %	56 %	87 080	57 %	– 1 %	56 %
Dont autres formations post-secondaire	1 521	2 %	– 1 %	61 %	2 868	2 %	– 12 %	62 %
Dont formations de niveau III	16 215	19 %	– 13 %	54 %	31 792	21 %	– 16 %	52 %
Dont formations de niveau II	14 592	17 %	+ 190 %	63 %	26 867	18 %	+ 151 %	63 %
Dont formations de niveau I	16 781	20 %	– 29 %	52 %	25 553	17 %	– 30 %	51 %
Total	85 719	100 %	– 1 %	56 %	152 294	100 %	– 1 %	56 %

Note : à partir de 2012 le diplôme d'infirmier devient un diplôme de niveau II, ce qui entraîne mécaniquement une baisse du niveau III au profit du niveau II. À titre informatif, près de 7 000 étudiants en PACA préparent ce diplôme.

Champ : étudiants préparant un BTS (ou un BTS), un diplôme de l'enseignement supérieur en 2012-2013, que ce soit à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (écoles de commerce, d'ingénieur, du secteur sanitaire et social...), effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone. Source : EN-DEPP (BCP, enseignement supérieur), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2011-2012 et 2012-2013 – Traitement ORM.

49 000 ÉTUDIANTS PRÉPARENT UN DIPLOME « À DOMINANTE PROFESSIONNELLE »

Au sein de la métropole, 49 000 étudiants préparent un diplôme « à dominante professionnelle », soit 56 % des étudiants de la région. Ce type de diplôme vise théoriquement l'entrée immédiate sur le marché du travail.

Des formations uniquement accessibles dans la métropole

Un zoom sur les principaux diplômes de l'enseignement supérieur « à dominante professionnelle » montre que la métropole se distingue peu de la région.

Les diplômes universitaires de la santé de la faculté de médecine de Marseille (plus de 6 000 étudiants dont la moitié dans la première année commune aux études de santé), de la faculté de pharmacie (1 250 étudiants), de l'École nationale supérieure d'architecture (1 000 étudiants) et les masters enseignement (1 300 étudiants), regroupés dans l'item « autres diplômes », concentrent 36 % des étudiants de la métropole. Ces formations rassemblent une part d'étudiants plus importante qu'en région (30 %).

Certaines d'entre elles sont mises en œuvre uniquement sur le territoire métropolitain. C'est notamment le cas des diplômes de la faculté de pharmacie, de l'École nationale supérieure d'architecture ou du diplôme supérieur de notariat (DSN, 450 étudiants).

Un peu moins de BTS, DUT dans la métropole

Les formations professionnelles de niveau III (BTS, BTSA, DUT) concentrent également une part importante des étudiants de la métropole (24 %), même si elle est inférieure à celle de la région (29 %). L'offre de formation de ce niveau est plus dispersée sur le territoire régional et donne la possibilité de se former dans le supérieur à proximité sur Arles, Digne, Gap, Avignon, Nice et Toulon.

Tout comme en région, les écoles de commerce et celles du secteur sanitaire et social (dispensant les diplômes des ministères en charge de la santé et des affaires familiales) concentrent chacune 12 % des étudiants de la métropole.

Une présence très inégale des femmes selon le diplôme professionnel de 80 % à 22 %

La part des femmes préparant un diplôme « à dominante professionnelle » est de 56 %. Elle est la même pour les diplômes « à dominante générale ». De fortes disparités existent entre les diplômes : elles représentent 80 % des effectifs inscrits dans un diplôme d'État du secteur sanitaire et social, 60 % des masters professionnels de niveau I et II, mais 45 % des BTS, BTSA, DUT et 22 % des effectifs en école d'ingénieurs. Ce constat s'observe quel que soit le territoire.

Une moindre mobilisation de l'apprentissage au sein de la métropole

La part des apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur « à dominante professionnelle » est légèrement plus faible au sein de la métropole (6 %) qu'au niveau régional (8 %). Tout comme en région, la proportion d'apprentis varie beaucoup selon le type de diplôme : de 18 % parmi les étudiants en licence professionnelle à 6 % parmi les effectifs inscrits dans un diplôme d'État du secteur sanitaire et social.

Trois étudiants sur dix de la métropole se forment dans la filière de la « Santé »

Quel que soit l'échelon territorial, trois filières de formation concentrent 60 % des effectifs : « Santé », « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » ; « Commerce, vente ». Au sein de la métropole, la filière « Santé » rassemble 31 % des étudiants. Cette part est plus importante qu'au niveau régional (26 %). Les filières « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Commerce, vente » s'établissent à 17 % et 12 %. Elles sont légèrement moins représentées qu'en région.

L'apprentissage, à nouveau moins mobilisé au sein de la métropole, est présent à des degrés différents selon les filières. On observe ainsi une part d'apprentis plus importante en métropole dans les filières « Moteurs et mécaniques auto » (+ 11 points), « Fonctions transversales de la production » (+ 2 points), « Transports, logistique » (+ 4 points). À l'inverse, d'autres filières en métropole mobilisent moins ce dispositif qu'au niveau régional. Il s'agit principalement de « Formations industrielles » (- 8 points), « Accueil, hôtellerie, tourisme » (- 7 points), « Bâtiment, travaux publics » (- 5 points).

Tout comme au niveau régional, les femmes sont particulièrement présentes dans les filières « Mode, matériaux souples et céramique » ; « Travail social » ; « Coiffure, esthétique » ; « Accueil, hôtellerie, tourisme » ; « Communication, information et culture ». Dans cette dernière filière, leur part est même supérieure à celle de la région (+ 8 points). Elles sont également plus nombreuses dans les filières de l'« Agroalimentaire, alimentation, cuisine » (+ 8 points), l'« Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (+ 7 points) au sein de la métropole par rapport à ce que l'on observe au niveau régional.

Précisions infra-métropole :

Sur la zone d'emploi d'Aix-en-Provence, l'enseignement supérieur est diversifié, à dominante générale et avec une présence forte de formation de niveau II (licence et 1^{re} année de master). Les disciplines les plus représentées sont les lettres et sciences sociales, le droit. Plusieurs grandes écoles sont présentes sur la zone, comme par exemple Sciences-po, Ensam, IAE d'Aix-en-Provence.

Sur la zone d'emploi de Marseille - Aubagne, l'enseignement supérieur est également diversifié mais à dominante professionnelle (avec deux tiers des effectifs dans les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, les facultés de médecine, de pharmacie), et avec une présence forte de formations de niveau I. Sont présentes également quelques grandes écoles : Kedge Business School, Central Marseille, ESADMM ; les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens ; les formations sanitaires et sociales. Concernant AMU, trois grands sites universitaires sont présents sur la zone d'emploi : Saint-Jérôme (dominante sciences de l'ingénieur), centre-ville de Marseille (pluridisciplinaire) et Luminy (dominante sciences de la vie).

Sur la zone d'emploi de Salon-de-Provence, les formations supérieures sont quasi exclusivement à dominante professionnelle ; les BTS et DUT sont très présents. À côté du niveau III, on soulignera une part élevée de niveau I (formation d'ingénieur et master à l'École de l'air).

Sur la zone d'emploi d'Istres - Martigues, les formations supérieures sont exclusivement à dominante professionnelle (BTS, DUT, diplôme d'État d'infirmier).

La recherche publique est concentrée à Cadarache avec le CEA (énergies), à Aix-en-Provence au sein de la technopôle de l'Arbois (économie verte), à Marseille avec la délégation régionale du CNRS dans le 9^e arrondissement, à Salon-de-Provence avec l'Onera (aéronautique). Les interconnexions sont fortes entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique avec les technopôles de Château-Gombert et de Luminy.

**TABLEAU 11 : LES ÉTUDIANTS DANS LES PRINCIPAUX DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
« À DOMINANTE PROFESSIONNELLE »**

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes
BTS, BTSA, DUT (niveau III)	11 845	24 %	12 %	45 %	25 234	29 %	13 %	46 %
Licence professionnelle (niveau II)	1 125	2 %	18 %	49 %	2 693	3 %	18 %	51 %
Master professionnel (niveaux I et II)	3 491	7 %	11 %	60 %	5 971	7 %	10 %	57 %
Formations des écoles de commerce (niveau I)	5 727	12 %	*	46 %	10 448	12 %	*	47 %
Formations d'ingénieur (niveau I)	3 078	6 %	10 %	22 %	5 136	6 %	13 %	23 %
Diplômes d'État du secteur sanitaire et social (niveaux III, II et I)	6 085	12 %	6 %	80 %	11 349	13 %	4 %	81 %
Autres diplômes	17 758	36 %	2 %	64 %	26 249	30 %	5 %	63 %
Total	49 109	100 %	6 %	56 %	87 080	100 %	8 %	56 %

Autres diplômes : il s'agit notamment des formations universitaires telles que les diplômes de santé (études de médecine, pharmacie, odontologie, qui rassemblent plus de 11 000 étudiants en PACA), les masters enseignement ou encore les préparations aux concours et des diplômes des autres établissements de l'enseignement supérieur.

* Pour le moment, il est impossible de distinguer les apprentis des autres étudiants des écoles de commerce.

Champ : étudiants préparant un BTS (ou un BTSA), un diplôme de l'enseignement supérieur en 2012-2013, que ce soit à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (écoles de commerce, d'ingénieur, du secteur sanitaire et social...), effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone. Source : EN-DEPP (BCP, enseignement supérieur), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2012-2013 – Traitement ORM.

**TABLEAU 12 : LES ÉTUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR « À DOMINANTE
PROFESSIONNELLE » SELON LA FILIÈRE DE FORMATION (NOMENCLATURE RÉGIONALE)**

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des apprentis	Part des femmes
1NA01 - Sciences humaines appliquées	728	1 %		66 %	903	1 %	2 %	66 %
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	633	1 %	9 %	58 %	2 685	3 %	10 %	51 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	60	0 %		62 %	228	0 %	25 %	54 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	1 573	3 %	3 %	46 %	1 964	2 %	8 %	41 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	115	0 %	55 %	3 %	241	0 %	44 %	2 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	2 125	4 %	22 %	9 %	3 283	4 %	20 %	7 %
2NA07 - Formations industrielles	3 954	8 %	10 %	22 %	7 419	9 %	18 %	21 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	983	2 %	7 %	49 %	1 181	1 %	8 %	52 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	177	0 %		91 %	224	0 %	0 %	90 %
3NA10 - Transports, logistique	544	1 %	21 %	25 %	641	1 %	17 %	26 %
3NA11 - Commerce, vente	5 956	12 %	4 %	48 %	10 906	13 %	6 %	50 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	8 246	17 %	10 %	57 %	17 043	20 %	11 %	56 %
3NA13 - Travail social	1 869	4 %	7 %	85 %	3 272	4 %	6 %	87 %
3NA14 - Santé	15 131	31 %	2 %	69 %	22 731	26 %	1 %	70 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	940	2 %	5 %	74 %	2 405	3 %	12 %	74 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	81	0 %	100 %	83 %	171	0 %	100 %	88 %
3NA17 - Communication, information et culture	2 382	5 %	1 %	71 %	5 665	7 %	1 %	63 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	2 741	6 %	6 %	57 %	4 430	5 %	8 %	60 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	483	1 %	11 %	37 %	1 107	1 %	10 %	40 %
Indéterminé	388	1 %		79 %	581	1 %	0 %	75 %
Total	49 109	100 %	6 %	56 %	87 080	100 %	8 %	56 %

Champ : étudiants préparant un BTS (ou un BTSA), un diplôme de l'enseignement supérieur en 2012-2013, que ce soit à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (écoles de commerce, d'ingénieur, du secteur sanitaire et social...), effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone. Source : EN-DEPP (BCP, enseignement supérieur), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2012-2013 – Traitement ORM.

4. ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE EN FORMATION INITIALE

10 800 APPRENTIS SONT INSCRITS DANS UN CFA DE LA MÉTROPOLE

Plus de 10 800 apprentis sont inscrits dans une antenne ou dans centre de formation pour apprentis au sein de la métropole, soit 35 % des effectifs de l'apprentissage de la région.

Une moindre mobilisation de l'apprentissage au sein de la métropole, surtout au niveau V

D'une manière générale, l'apprentissage est moins souvent mobilisé au sein de la métropole qu'au niveau régional. Ainsi seulement 14 % des personnes en formation initiale sont des apprentis sur AMP, contre 19 % en région. Ce constat est plus prégnant au niveau V, où l'écart entre la part des apprentis en formation initiale au sein de la métropole et au niveau régional est de 10 points (41 % contre 51 %, toutes années de formation confondues). L'apprentissage au sein de la métropole est plus souvent orienté vers l'enseignement supérieur, qui regroupe 28 % des apprentis contre 23 % au niveau régional.

Comme en région, un tiers des apprentis sont des femmes. Leur part varie selon le niveau de formation, allant de 54 % au niveau II à 22 % au niveau V. Par rapport au niveau régional, la part des femmes se distingue au niveau III, où elles sont moins présentes parmi les apprentis de la métropole (– 5 points). À l'inverse, elles sont un peu plus représentées au niveau I (+ 3 points).

Une concentration des apprentis dans les filières de la production moins forte qu'en région

58 % des 10 800 apprentis de la métropole préparent une formation des spécialités de la production. Au niveau régional, ces spécialités concentrent 61 % des apprentis. Les apprentis de la métropole sont donc un peu plus souvent orientés dans les filières des services (42 % contre 39 % en région) ».

Comme au niveau régional, la principale filière des formations d'apprentis est « Bâtiment, travaux publics » (16 % des apprentis quel que soit le territoire). Les autres filières les plus importantes reflètent les particularités du tissu économique de la métropole, avec souvent des parts d'apprentis un peu plus élevées qu'au niveau régional : « Fonctions transversales de la production » (+ 3 points), « Formations industrielles » (+ 1 point), « Coiffure, esthétique », « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » (+ 2 points), « Santé » (+ 3 points). Toutefois, la filière « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », seconde filière en nombre d'apprentis en région, est moins présente au sein de la métropole (– 4 points).

Quel que soit le territoire, la part des femmes est très importante dans les filières « Coiffure, esthétique », « Travail social », « Santé ». Au sein de la métropole, on note une part un peu plus faible de femmes au sein de la filière « Travail social » ; elles y représentent toutefois près de 79 % des effectifs.

Précisions infra-métropole :

Les parts de l'apprentissage dans la formation professionnelle initiale les plus élevées se situent sur les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et d'Istres - Martigues ; les plus faibles sur les zones d'emploi de Marseille - Aubagne et de Salon-de-Provence.

TABLEAU 13 : LES APPRENTIS SELON LE NIVEAU DE FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs ¹	Répartition ¹	Part des femmes ¹	Part de l'apprentissage dans la FPI ²	Effectifs ¹	Répartition ¹	Part des femmes ¹	Part de l'apprentissage dans la FPI ²
Niveau V	4 648	43 %	22 %	41 %	15 810	51 %	24 %	51 %
Niveau IV	3 128	29 %	38 %	17 %	8 254	27 %	39 %	18 %
Niveau III	1 655	15 %	39 %	10 %	3 936	13 %	44 %	12 %
Niveau II	537	5 %	54 %	4 %	1 247	4 %	54 %	5 %
Niveau I	871	8 %	37 %	5 %	1 731	6 %	34 %	7 %
Total	10 839	100 %	32 %	14 %	30 978	100 %	33 %	19 %

¹ Champ : effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, quelle que soit l'année de formation.

¹ Source : Conseil régional – Effectifs apprentis au 31.12.12 – Traitement ORM.

² Champ : effectifs inscrits en voie scolaire en 2012-2013, effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, quelle que soit l'année de formation. FPI : formation professionnelle initiale.

² Source : EN-DEPP (BCP, enseignements secondaire et supérieur), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2012-2013 – Traitement ORM.

TABLEAU 14 : LES APPRENTIS SELON LA FILIÈRE DE FORMATION (NOMENCLATURE RÉGIONALE)

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs ¹	Répartition ¹	Part des femmes ¹	Part de l'apprentissage dans la FPI ²	Effectifs ¹	Répartition ¹	Part des femmes ¹	Part de l'apprentissage dans la FPI ²
1NA01 - Sciences humaines appliquées		0 %	0 %	0 %	21	0 %	76 %	2 %
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	454	4 %	27 %	31 %	2 550	8 %	14 %	36 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	1 020	9 %	19 %	55 %	3 996	13 %	19 %	59 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	1 755	16 %	2 %	40 %	4 830	16 %	2 %	48 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	467	4 %	2 %	42 %	1 527	5 %	2 %	40 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	1 417	13 %	3 %	23 %	2 974	10 %	2 %	23 %
2NA07 - Formations industrielles	1 030	10 %	5 %	15 %	2 760	9 %	8 %	21 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	64	1 %	50 %	6 %	116	0 %	56 %	9 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	42	0 %	62 %	6 %	50	0 %	60 %	3 %
3NA10 - Transports, logistique	233	2 %	20 %	16 %	316	1 %	17 %	14 %
3NA11 - Commerce, vente	787	7 %	60 %	8 %	2 566	8 %	65 %	12 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	894	8 %	57 %	9 %	1 992	6 %	63 %	9 %
3NA13 - Travail social	164	2 %	79 %	3 %	653	2 %	88 %	6 %
3NA14 - Santé	721	7 %	78 %	4 %	1 410	5 %	81 %	5 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	372	3 %	51 %	25 %	1 519	5 %	54 %	28 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	928	9 %	90 %	66 %	2 673	9 %	90 %	72 %
3NA17 - Communication, information et culture	97	1 %	39 %	4 %	199	1 %	35 %	4 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	160	1 %	57 %	6 %	357	1 %	60 %	8 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	234	2 %	33 %	22 %	469	2 %	41 %	21 %
Total	10 839	100 %	32 %	14 %	30 978	100 %	33 %	19 %

¹ Champ : effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, quelle que soit l'année de formation.

¹ Source : Conseil régional – Effectifs apprentis au 31.12.12 – Traitement ORM.

² Champ : effectifs inscrits en voie scolaire en 2012-2013, effectifs apprentis au 31.12.2012. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone, quelle que soit l'année de formation. FPI : formation professionnelle initiale.

² Source : EN-DEPP (BCP, enseignements secondaires et supérieurs), Draaf, Conseil régional, Drees – Effectifs inscrits en 2012-2013 – Traitement ORM.

Chapitre 3 : La formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi

La formation continue concerne toutes personnes en formation ayant interrompu leurs études. Elle concerne autant les demandeurs d'emploi que les salariés (voir chapitre 4 sur les contrats de professionnalisation).

Les stagiaires de la formation continue sont composés des demandeurs d'emploi ayant entamé une formation (hors apprentissage) dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional PACA ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA. Ils sont recensés au site de formation.

Les demandeurs d'emploi dont la formation est financée par Pôle emploi ne sont pas pris en compte ici. En 2012, Pôle emploi a financé près de 900 formations qualifiantes inscrites au RNCP en région PACA dans le cadre des actions de formation conventionnée (AFC), ainsi que plus de 1 000 parcours de formation dans le cadre des aides individuelles à la formation (AIF)³.

9 200 demandeurs d'emploi en formation dans la métropole

Plus de 9 200 demandeurs d'emploi se sont inscrits dans un organisme de formation de la métropole en 2012. Ils représentent 46 % des stagiaires de la formation professionnelle de la région.

Trois quart des demandeurs d'emploi préparent une formation qualifiante

Tout comme au niveau régional, trois quart des stagiaires sont inscrits dans une formation professionnelle qualifiante (soit près de 6 900 personnes), c'est-à-dire une formation qui vise l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel inscrit au RNCP. Le quart restant suit une formation pré-qualifiante ou professionnalisante dont l'objectif est l'acquisition soit de savoirs techniques ou technologiques nécessaires avant l'accès à une qualification professionnelle, soit de compétences et ou d'aptitudes spécifiques à un emploi.

Un petit nombre de personnes (24 en métropole et 104 en région) préparent un certificat de qualification professionnelle (CQP). Ces certificats sont créés et délivrés par les branches professionnelles et non par un ministère comme le sont les diplômes et titres professionnels.

Au sein de la métropole, quel que soit le type de formation préparé, les femmes représentent 45 % des formés. Par rapport à 2011, les effectifs ont diminué plus fortement au sein de la métropole (– 7 %) qu'au niveau régional (– 2 %).

Prédominance des formations de niveaux V et IV légèrement moins marquée en métropole qu'en région

Parmi les 6 900 demandeurs d'emploi inscrits dans une formation qualifiante au sein de la métropole, plus de la moitié préparent un diplôme ou titre de niveau V et près d'un quart une certification de niveau IV. Ces deux niveaux de formation concentrent donc, au sein de la métropole, 75 % des stagiaires. Au niveau régional, ils rassemblent une part encore plus importante de demandeurs d'emploi (81 %). Aussi les stagiaires de la formation professionnelle métropolitains préparent plus souvent que les autres une formation de l'enseignement supérieur (+ 6 points).

Sur un an, les effectifs de la métropole par niveau ont connu des évolutions plus marquées qu'au niveau régional : de + 11 % au niveau III à – 13 % aux niveaux II et I.

La part des femmes inscrites en formation qualifiante (45 %), globalement moins importante au sein de la métropole (– 3 points par rapport à la région), varie d'un niveau à l'autre, allant de 56 % au niveau IV à 39 % au niveau V. La part des femmes est globalement la même quel que soit le territoire, hormis au niveau III où elle est inférieure de 7 points au taux régional.

³ Gay-Fragneaud P., Milliard S. & Prache B., *Cartographie des effectifs en formation professionnelle en PACA*, 2^e édition, ORM, octobre 2014.

Tous niveaux de formation confondus, la part des moins de 26 ans est légèrement moins importante dans la métropole qu'au niveau régional.

Un stagiaire sur cinq prépare une formation des « Fonctions transverses des entreprises et des administrations »

Au sein de la métropole, la filière de formation « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » concentre 22 % des demandeurs d'emploi en formation (contre 20 % au niveau régional). Tout comme en région, d'autres filières rassemblent également des proportions importantes de stagiaires (8 à 9 % des effectifs chacune). Il s'agit notamment de « Bâtiment, travaux publics », « Fonctions transversales de la production », « Travail social », « Commerce, vente », « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs ».

Les filières « Fonctions transversales de la production » et « Formations industrielles » regroupent des parts de demandeurs d'emploi en formation plus importantes au sein de la métropole qu'au niveau régional. Cette spécificité s'observe également dans l'enseignement secondaire.

Précisions infra-métropole :

Les plus fortes parts de demandeurs d'emploi formés visant une formation qualifiante se situent sur les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et d'Istres - Martigues ; les plus faibles sur les zones d'emploi de Marseille - Aubagne et de Salon-de-Provence.

TABLEAU 15 : LES STAGIAIRES ENTRÉS EN FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes
Formations pré-qualifiantes ou professionnalisantes	2 330	25 %	– 4 %	45 %	4 930	25 %	– 2 %	51 %
CQP	24	0 %	– 61 %		104	1 %	– 17 %	17 %
Formations qualifiantes	6 885	75 %	– 7 %	45 %	14 850	75 %	– 2 %	48 %
Total	9 239	100 %	– 7 %	45 %	19 884	100 %	– 2 %	48 %

CQP : le certificat de qualification professionnelle est une certification reconnue par les branches professionnelles, sans niveau de formation spécifique.

Formations qualifiantes : formations visant l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre) inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Champ : demandeurs d'emploi ayant entamé une formation en 2012 (hors apprentissage) dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional PACA ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA. Les stagiaires sont recensés au site de formation.

Source : Conseil régional, AFPA – Demandeurs d'emploi entrés en formation au cours des années civiles 2011 et 2012 – Traitement ORM.

TABLEAU 16 : LES CARACTÉRISTIQUES DES STAGIAIRES ENTRÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE

	Métropole Aix-Marseille-Provence	Provence - Alpes - Côte d'Azur
Nombre de stagiaires	6 885	14 850
Part des femmes	45 %	48 %
Part des moins de 26 ans	46 %	49 %
Part des 45 ans et plus	11 %	11 %
Part des travailleurs handicapés	6 %	7 %

Formations qualifiantes : formations visant l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre) inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Champ : demandeurs d'emploi ayant entamé une formation qualifiante en 2012 (hors apprentissage) dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional PACA ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA. Les stagiaires sont recensés au site de formation.

Source : Conseil régional, AFPA – Demandeurs d'emploi entrés en formation au cours de l'année civile 2012 – Traitement ORM.

TABLEAU 17 : LES STAGIAIRES ENTRÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE SELON LE NIVEAU DE LA FORMATION SUIVIE

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes
Niveau V	3 606	52 %	– 9 %	39 %	8 058	54 %	– 4 %	41 %
Niveau IV	1 569	23 %	– 5 %	56 %	4 053	27 %	– 2 %	59 %
Niveau III	682	10 %	+ 11 %	44 %	1 142	8 %	+ 6 %	51 %
Niveaux II et I	1 028	15 %	– 13 %	47 %	1 597	11 %	+ 1 %	50 %
Total	6 885	100 %	– 7 %	45 %	14 850	100 %	– 2 %	48 %

Formations qualifiantes : formations visant l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre) inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Champ : demandeurs d'emploi ayant entamé une formation qualifiante en 2012 (hors apprentissage) dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional PACA ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA. Les stagiaires sont recensés au site de formation.

Source : Conseil régional, AFPA – Demandeurs d'emploi entrés en formation au cours des années civiles 2011 et 2012 – Traitement ORM.

**TABEAU 18 : LES STAGIAIRES ENTRÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE
SELON LA FILIÈRE DE FORMATION (NOMENCLATURE RÉGIONALE)**

	Métropole Aix-Marseille-Provence			Provence - Alpes - Côte d'Azur		
	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des femmes
1NA01 – Sciences humaines appliquées	71	1 %	75 %	89	1 %	75 %
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	280	4 %	31 %	790	5 %	29 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	272	4 %	50 %	543	4 %	48 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	603	9 %	10 %	1 417	10 %	10 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	83	1 %	4 %	162	1 %	4 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	589	9 %	3 %	959	6 %	3 %
2NA07 - Formations industrielles	496	7 %	7 %	592	4 %	7 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	7	0 %	86 %	12	0 %	58 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	57	1 %	82 %	57	0 %	82 %
3NA10 - Transports, logistique	353	5 %	14 %	976	7 %	14 %
3NA11 - Commerce, vente	576	8 %	66 %	1 502	10 %	65 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	1 540	22 %	58 %	2 983	20 %	65 %
3NA13 - Travail social	601	9 %	94 %	1 646	11 %	93 %
3NA14 - Santé	41	1 %	63 %	43	0 %	65 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	364	5 %	65 %	843	6 %	64 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	55	1 %	91 %	94	1 %	93 %
3NA17 - Communication, information et culture	345	5 %	58 %	671	5 %	58 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	15	0 %	73 %	54	0 %	74 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	537	8 %	38 %	1 417	10 %	41 %
Total	6 885	100 %	45 %	14 850	100 %	48 %

Formations qualifiantes : formations visant l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre) inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Champ : demandeurs d'emploi ayant entamé une formation qualifiante en 2012 (hors apprentissage) dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional PACA ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA. Les stagiaires sont recensés au site de formation.

Source : Conseil régional, AFPA – Demandeurs d'emploi entrés en formation au cours de l'année civile 2012 – Traitement ORM.

Chapitre 4 : Les contrats de professionnalisation

Les contrats de professionnalisation témoignent d'un besoin de compétence d'une entreprise qui se traduit par l'embauche en CDI ou en CDD (de 6 à 12 mois) d'un salarié qui va bénéficier d'une action de formation. La durée de la formation dure entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat (150 heures au minimum). Le coût pédagogique de la formation est pris en charge par l'OPCA de l'employeur. L'action de formation réalisée dans ce cadre doit permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter la formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. La formation peut être assurée par un organisme de formation extérieur ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation. Les données présentées ici sont localisées au niveau de l'entreprise et non du site de formation.

PRÈS DE 5 300 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION SIGNÉS AVEC UNE ENTREPRISE DE LA MÉTROPOLE

En 2012, près de 5 300 personnes ont signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise du territoire métropolitain, soit 44 % des contrats signés en région.

Une part de certifications professionnelles un peu plus faible au sein de la métropole

Tout comme en région, la majorité des signataires d'un contrat de professionnalisation visent une certification professionnelle. Ils sont 61 % dans ce cas en région et légèrement moins nombreux au sein de la métropole : 57 %, soit tout de même plus de 3 000 personnes.

Sur le territoire métropolitain, les signataires d'un contrat de professionnalisation préparent un peu plus souvent (15 %, soit 3 points en plus) que les autres un certificat de qualification professionnelle (CQP). Plus de la moitié des CQP préparés en région le sont via une entreprise de la métropole.

D'une manière générale, le nombre de contrat de professionnalisation est en diminution entre 2011 et 2012, et ce quel que soit le territoire observé (- 12 % en métropole, - 11 % en région). Les actions de formation visant une certification professionnelle baissent fortement, notamment au sein de la métropole (- 21 %). Dans un contexte de crise, les entreprises ont eu moins recours à ce type de contrat de travail, et lorsqu'elles l'ont fait elles ont privilégié des formations plus courtes⁴. Aussi, seul le nombre de signataires d'un contrat de professionnalisation visant un CQP et autres formations augmente sur la période (+ 3 % au sein de la métropole).

Tout comme en région, les signataires d'un contrat de professionnalisation se caractérisent par une population jeune et plutôt féminine. En effet, les moins de 26 ans constituent l'essentiel de ce public (86 %). Les femmes représentent 56 % des signataires, sauf parmi les personnes qui préparent un CQP où elles ne sont plus que 37 %. Quant aux 45 ans et plus et aux travailleurs handicapés, leurs parts sont infimes.

Plus de la moitié des contrats visant une formation certification professionnelle sont de niveau III

Tout comme en région, 55 % des signataires d'un contrat de professionnalisation préparant une certification professionnelle visent un diplôme ou un titre professionnel de niveau III. Au sein de la métropole, les autres niveaux de formation rassemblent entre 12 % des formés au niveau V et 17 % aux niveaux II et I.

La part du niveau V sur le territoire métropolitain est inférieure de 4 points au taux régional, complètement au profit des niveaux II et I.

Le nombre de signataires d'un contrat de professionnalisation préparant une certification professionnelle de niveau IV diminue d'un tiers quel que soit le territoire entre 2011 et 2012. Il s'agit du niveau de formation enregistrant la plus forte baisse. Les niveaux de l'enseignement supérieur sont ceux qui diminuent le moins (- 16 % aux niveaux I et II, - 17 % au niveau III).

⁴ « Les contrats de professionnalisation en PACA : bilan 2012 », Direccte Paca, *Théma*, n°37, décembre 2013.

Deux filières rassemblent la moitié des signataires des contrats de professionnalisation

Tout comme au niveau régional, deux filières de formation forment près de la moitié des effectifs : « Commerce, vente » (26 %) et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » (23 %). La première concentre légèrement moins de formés en métropole (– 4 points) et la seconde un peu plus (+ 2 points).

Les autres filières de formation rassemblent au plus 7 % des signataires d'un contrat de professionnalisation, c'est notamment le cas de « Finances, banque, assurances et immobilier » et de « Coiffure, esthétique ».

Précisions infra-métropole :

Les plus fortes parts de signataires d'un contrat de professionnalisation visant une certification professionnelle se situent sur les zones d'emploi de Salon-de-Provence et d'Aix-en-Provence; les plus faibles sur les zones d'emploi de Marseille - Aubagne et d'Istres - Martigues.

TABLEAU 19 : LES SIGNATAIRES D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes
Formations visant une certification professionnelle	3 030	57 %	– 21 %	56 %	7 346	61 %	– 18 %	57 %
Formations visant un CQP	789	15 %	+ 3 %	37 %	1 470	12 %	+ 1 %	39 %
Autres formations	1 457	28 %		53 %	3 280	27 %		55 %
Total	5 276	100 %	– 12 %	52 %	12 096	100 %	– 11 %	54 %

CQP : le certificat de qualification professionnelle est une certification reconnue par les branches professionnelles, sans niveau de formation spécifique.

Autres formations : titres homologués, diplômes d'ingénieur, diplômes européens, formations non identifiables...

Note : pour l'évolution 2011-2012 il n'est pas possible de distinguer les CQP des autres formations. Pour 379 contrats de professionnalisation, la variable « sexe » n'est pas renseignée.

Champ : personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA et enregistré par la Direccte PACA en 2012. Les effectifs sont localisés au lieu de l'établissement employeur.

Source : Dares, Direccte – Contrats de professionnalisation enregistrés au cours des années civiles 2011 et 2012 – Traitement ORM.

TABLEAU 20 : LES CARACTÉRISTIQUES DES SIGNATAIRES D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PRÉPARANT UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

	Métropole Aix-Marseille-Provence	Provence - Alpes - Côte d'Azur
Nombre de signataires	3 030	7 346
Part des femmes	56 %	57 %
Part des moins de 26 ans	86 %	86 %
Part des 45 ans et plus	2 %	2 %
Part des travailleurs handicapés	1,4 %	1 %

Note : pour 379 contrats de professionnalisation, la variable « sexe » n'est pas renseignée.

Champ : personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA, enregistré par la Direccte PACA en 2012 et dont l'action de formation vise l'acquisition d'une certification professionnelle. Les effectifs sont localisés au lieu de l'établissement employeur.

Source : Dares, Direccte – Contrats de professionnalisation enregistrés au cours de l'année civile 2012 – Traitement ORM.

TABLEAU 21 : LES SIGNATAIRES D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PRÉPARANT UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE SELON LE NIVEAU DE FORMATION

	Métropole Aix-Marseille-Provence				Provence - Alpes - Côte d'Azur			
	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Évolution sur un an	Part des femmes
Niveau V	372	12 %	– 23 %	44 %	1 149	16 %	– 18 %	48 %
Niveau IV	493	16 %	– 35 %	66 %	1 262	17 %	– 33 %	65 %
Niveau III	1 652	55 %	– 17 %	58 %	3 981	54 %	– 12 %	58 %
Niveaux II et I	513	17 %	– 16 %	49 %	954	13 %	– 15 %	52 %
Total	3 030	100 %	– 21 %	56 %	7 346	100 %	– 18 %	57 %

Note : pour 379 contrats de professionnalisation, la variable « sexe » n'est pas renseignée.

Champ : personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA, enregistré par la Direccte PACA en 2012 et dont l'action de formation vise l'acquisition d'une certification professionnelle. Les effectifs sont localisés au lieu de l'établissement employeur.

Source : Dares, Direccte – Contrats de professionnalisation enregistrés au cours des années civiles 2011 et 2012 – Traitement ORM.

**TABLEAU 22 : LES SIGNATAIRES D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PRÉPARANT
UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE SELON LA FILIÈRE DE FORMATION
(NOMENCLATURE RÉGIONALE)**

	Métropole Aix-Marseille-Provence			Provence - Alpes - Côte d'Azur		
	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des femmes
1NA01 - Sciences humaines appliquées	s	s	67 %	s	s	75 %
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	16	1 %	6 %	39	1 %	23 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	73	2 %	26 %	225	3 %	37 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	135	4 %	36 %	313	4 %	28 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	15	0 %		31	0 %	0 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	145	5 %	2 %	350	5 %	5 %
2NA07 - Formations industrielles	121	4 %	8 %	194	3 %	11 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	s	s	40 %	14	0 %	29 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	8	0 %	100 %	s	s	93 %
3NA10 - Transports, logistique	180	6 %	31 %	378	5 %	30 %
3NA11 - Commerce, vente	797	26 %	51 %	2 207	30 %	51 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	698	23 %	74 %	1 512	21 %	76 %
3NA13 - Travail social	118	4 %	80 %	357	5 %	84 %
3NA14 - Santé	86	3 %	56 %	201	3 %	59 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	110	4 %	50 %	318	4 %	47 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	217	7 %	94 %	483	7 %	92 %
3NA17 - Communication, information et culture	32	1 %	72 %	69	1 %	65 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	225	7 %	58 %	534	7 %	60 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	46	2 %	37 %	103	1 %	34 %
Total	3 030	100 %	56 %	7 346	100 %	57 %

Note : pour 379 contrats de professionnalisation, la variable « sexe » n'est pas renseignée.

Champ : personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA, enregistré par la Direccte PACA en 2012 et dont l'action de formation vise l'acquisition d'une certification professionnelle. Les effectifs sont localisés au lieu de l'établissement employeur.

Source : Dares, Direccte – Contrats de professionnalisation enregistrés au cours de l'année civile 2012 – Traitement ORM.

Chapitre 5 : La structuration de l'offre de formation par établissement

Un territoire concentrant un grand nombre d'établissements privés et de l'enseignement supérieur

La structuration de l'offre de formation renseigne sur le niveau d'équipement du territoire. Elle permet d'expliquer des choix d'orientation des formés, de faire ressortir des points forts ou à l'inverse des carences d'un territoire. Elle est un critère de compétitivité.

La métropole Aix-Marseille-Provence concentre la majorité des écoles d'ingénieur et la moitié des écoles de commerce de la région. Les lycées privés sont majoritairement situés sur le territoire métropolitain. La zone d'emploi de Marseille - Aubagne rassemble à elle seule quatre lycées privés sur dix de la région.

La métropole se caractérise également par la concentration d'universités et d'antennes d'unités de formation et de recherche (UFR, près de la moitié des établissements de la région), d'autres écoles de l'enseignement supérieur, des CFA et de leurs antennes.

La forte implantation des établissements d'enseignement supérieur trouve ses racines dans l'histoire et la volonté politique de rapprocher la formation aux besoins du système productif⁵.

Le nombre d'organismes de formation continue n'est pas en reste, puisque plus d'un tiers des sites de formation sont situés sur le territoire métropolitain.

Une moindre présence des lycées agricoles et des IUT

Les lycées agricoles et les IUT sont moins présents sur la métropole. Les premiers sont davantage implantés dans les zones d'emploi d'Avignon et d'Orange où les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire occupent une place importante. Quant aux IUT, ils sont plus dispersés régionalement (Avignon, Aix-en-Provence, Nice, Toulon, Marseille...).

TABEAU 23 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

	Métropole Aix-Marseille-Provence	Provence - Alpes - Côte d'Azur
Lycée agricole public	2	12
Lycée agricole privé	4	16
Lycée public	65	171
Lycée privé	78	133
CFA et antennes de CFA	94	224
IUT	5	16
Université et antenne UFR	31	65
École de commerce	8	16
École d'ingénieur	6	10
Établissements de formation du secteur sanitaire et social	32	82
Autres écoles de l'enseignement supérieur	18	41
Sites de formation continue	149	390

Sites de formation continue : établissements dispensant des formations dans le cadre du SPRFPA du Conseil régional PACA ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA, et pour lesquels des effectifs ont été recensés en 2012.

Note : il n'est pas possible de faire la somme des établissements car un même établissement peut être pris en compte dans différents types d'établissements. Par exemple, un site de formation du secteur sanitaire et social proposant des formations en voie scolaire et en apprentissage sera comptabilisé dans les « établissements de formation du secteur sanitaire et social » et dans les « CFA et antennes de CFA » alors qu'il s'agit d'un seul et même site de formation sur le territoire.

Champ : établissements, antennes, unités d'inscriptions, écoles, organismes de formation implantés dans la zone, et pour lesquels des effectifs ont été recensés en 2012-2013.

Source : EN-DEPP (BCP, enseignements secondaires et supérieurs), Draaf, Conseil régional, Drees, AFPA – Traitement ORM.

⁵ Garnier J., *Un appareil productif en mutation. Les 50 ans qui ont tout changé en PACA*, Économica, 2012.

Annexe méthodologique

Précisions sur les sources des données sur la formation

Les données sur la scolarisation de la population s'appuient sur le RP 2011 (source : Insee).

Concernant la formation initiale, les effectifs retenus sont ceux qui préparent un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur, dans les voies scolaires publiques ou privées sous contrat relevant de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture en 2012-2013 ou en apprentissage au 31.12.2012 (sources : EN-DEPP, Draaf, Conseil régional). Sont également intégrés les inscrits dans les écoles du secteur sanitaire et social (source : Drees). Les données sont exploitées au lieu de l'établissement de formation.

Concernant la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi (hors apprentissage), les effectifs retenus sont ceux ayant entamé une formation en 2012 dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional PACA ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA (sources : Conseil régional, AFPA). Les données sont exploitées au lieu de l'établissement de formation.

Pour les contrats de professionnalisation, les effectifs retenus concernent les personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA enregistré par la Direccte PACA en 2012 (sources : Dares, Direccte). Les données sont exploitées au lieu de l'établissement employeur.

Nomenclatures utilisées

Spécialités de formation

La nomenclature utilisée dans la partie sur la formation est la nomenclature régionale des filières de formation. Elle a été construite en 2013 dans le cadre du suivi du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) de la région PACA. Elle est constituée de 19 filières de formation professionnelle et adaptée au contexte régional. Pour plus d'informations, se référer au « Mémo » n°60, *Construction d'une nomenclature régionale de filières de formation : méthode et enjeux*, ORM, avril 2014.

Niveaux de formation

Les effectifs en formation (partie IV) sont répartis selon le niveau de la formation préparée, défini de la manière suivante :

Niveau V : diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP

Niveau IV : diplôme type baccalauréat ou brevet professionnel

Niveau III : diplôme bac + 2, type BTS ou DUT et classes préparatoires aux grandes écoles

Niveau II : diplôme bac + 3 ou 4, type licence et master 1

Niveau I : diplôme bac + 5 et plus, type master 2, formations d'ingénieurs, doctorat

À noter que les diplômes d'État du secteur sanitaire et social vont du niveau V à I.

Quelques sigles

AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

BCP : Base centrale de pilotage (du ministère de l'Éducation nationale)

BEP : Brevet d'études professionnelles

BEPC : Brevet d'études du premier cycle

BP : Brevet professionnel

BTS(A) : Brevet de technicien supérieur (agricole)

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CFA : Centre de formation d'apprentis

CQP : Contrat de qualification professionnelle

Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Draaf : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Drees : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

DUT : Diplôme universitaire de technologie

EN-DEPP : Éducation nationale – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

IUT : Institut universitaire de technologie

NSF : Nomenclature des spécialités de formation

RP : Recensement de la population

Liste des communes

Code Insee	Libellé commune	Code Insee	Libellé commune
13001	Aix-en-Provence	13063	Miramas
13002	Allauch	13069	Pélissanne
13003	Alleins	13070	La Penne-sur-Huveaune
13005	Aubagne	13071	Les Pennes-Mirabeau
13007	Auriol	13072	Peynier
13008	Aurons	13073	Peypin
13009	La Barben	13074	Peyrolles-en-Provence
13012	Beaurecueil	13075	Plan-de-Cuques
13013	Belcodène	13077	Port-de-Bouc
13014	Berre-l'Étang	13078	Port-Saint-Louis-du-Rhône
13015	Bouc-Bel-Air	13079	Puylobier
13016	La Bouilladisse	13080	Le Puy-Sainte-Réparate
13019	Cabriès	13081	Rognac
13020	Cadolive	13082	Rognes
13021	Carry-le-Rouet	13084	La Roque-d'Anthéron
13022	Cassis	13085	Roquefort-la-Bédoule
13023	Ceyreste	13086	Roquevaire
13024	Charleval	13087	Rousset
13025	Châteauneuf-le-Rouge	13088	Le Rove
13026	Châteauneuf-les-Martigues	13090	Saint-Antonin-sur-Bayon
13028	La Ciotat	13091	Saint-Cannat
13029	Cornillon-Confoux	13092	Saint-Chamas
13030	Cuges-les-Pins	13093	Saint-Estève-Janson
13031	La Destrousse	13095	Saint-Marc-Jaumegarde
13032	Éguilles	13098	Saint-Mitre-les-Remparts
13033	Ensuès-la-Redonne	13099	Saint-Paul-lez-Durance
13035	Eyguières	13101	Saint-Savournin
13037	La Fare-les-Oliviers	13102	Saint-Victoret
13039	Fos-sur-Mer	13103	Salon-de-Provence
13040	Fuveau	13104	Sausset-les-Pins
13041	Gardanne	13105	Sénas
13042	Gémenos	13106	Septèmes-les-Vallons
13043	Gignac-la-Nerthe	13107	Simiane-Collongue
13044	Grans	13109	Le Tholonet
13046	Gréasque	13110	Trets
13047	Istres	13111	Vauvenargues
13048	Jouques	13112	Velaux
13049	Lamanon	13113	Venelles
13050	Lambesc	13114	Ventabren
13051	Lañçon-Provence	13115	Vernègues
13053	Mallemort	13117	Vitrolles
13054	Marignane	13118	Coudoux
13055	Marseille	13119	Carnoux-en-Provence
13056	Martigues	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume
13059	Meyrargues	83120	Saint-Zacharie
13060	Meyreuil	84089	Pertuis
13062	Mimet		

Bibliographie

- ADAOUST S., BELLE R., CASTE F. & POUGNARD J., « Métropole Aix-Marseille Provence. Les services présents qualifiés, moteur du développement économique », Insee, *Synthèse*, n°69, décembre 2013
- ADAOUST S. & POUGNARD J., « Métropole Aix-Marseille Provence. Offre foncière économique : 25 zones de concentration de l'emploi à enjeux », Insee, *Analyse*, n°5, octobre 2014
- ADAOUST S., « Une approche du fonctionnement interne de la métropole Aix-Marseille-Provence », Insee, *Flash*, n°6, décembre 2014
- AGAM, *Comprendre l'espace métropolitain*, atlas cartographique, volume 1, juin 2014
- AGAM, « L'emploi métropolitain : l'atout d'un tissu économique diversifié », *Regards*, n°19, février 2014
- AGAM, *La Métropole en chiffres*, n°26, décembre 2014
- ARRIGHI J.-J. & BERNARD J., « Forces et faiblesses économiques des zones d'emploi de la région Provence – Alpes - Côte d'Azur », *Synthèse*, n°44, Insee PACA, décembre 2012
- BARRET C., BIAU O. & CHAUVOT N., « Métropole Aix-Marseille-Provence. Un territoire fragmenté, des solidarités à construire », Insee, *Analyse*, n°34, octobre 2013
- BOYER A. & INTHAVONG S., *Quels avenir pour les métiers de l'industrie en PACA ?*, « Questions métiers », ORM, septembre 2014
- BREMOND F., INTHAVONG S. & REVEILLE-DONGRADI C., *Territoires et qualifications*, ORM, juin 2013 et juin 2015
- *Disparités socio-spatiales en région Provence - Alpes - Côte d'Azur*, Métropole Aix-Marseille, Atlas territorial Compas, novembre 2013
- *Documents de convergence stratégique 2, La métropole en marche : les chantiers du projet d'Aix-Marseille-Provence*, mission inter-ministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence
- GARNIER J., *Un appareil productif en mutation. Les 50 ans qui ont tout changé en PACA*, Économica, 2012
- GAY-FRAGNEAUD P., MILLIARD S. & PRACHE B., *Cartographie des effectifs en formation professionnelle en PACA*, 2^e édition, ORM, octobre 2014
- « Les contrats de professionnalisation en PACA : bilan 2012 », Direccte PACA, *Théma*, n°37, décembre 2013
- Vers une croissance économique plus inclusive de la métropole Aix-Marseille : une perspective internationale, OCDE, 5-6 décembre 2013